

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET**

**Extrait
du registre des délibérations**

Publié le 05/07/2023
Mis en ligne le 06/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, vingt-neuf juin à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Dominique VALLIERE, Mme Ludvine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOOZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à M. Guy ROUCHON, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Véronique VADIC, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Michèle ELIE à Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

Etait excusée : Mme Célia BOIRON

Était sorti de la salle : M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoit LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Était sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir)

Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 52

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°138/23).

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE – PARC ANIMALIER

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-155-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêté des comptes de l'exercice visé.

■ EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation		
011	298 154,52 €	276 053,61 €	93%	002	11 129,35 €	11 129,35 €	100%		
012	333 650,00 €	331 078,27 €	99%	013	700,00 €	1 571,62 €	225%		
022	- €			70	487 911,27 €	589 125,72 €	121%		
65	264,00 €	259,11 €	98%	74	- €				
66	12 957,00 €	12 957,00 €	100%	75	- €	1,30 €			
67	- €			77	516 340,52 €	180 427,85 €	35%		
68	755,62 €	755,62 €	100%	78	2 700,00 €		0%		
TOTAL OPERATIONS REELLES	645 781,14 €	621 103,61 €	96%	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 018 781,14 €	782 255,84 €	77%		
023	341 500,00 €		0%		0	- €			
042	31 500,00 €	28 347,91 €	90%		0	- €			
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	373 000,00 €	28 347,91 €	8%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 018 781,14 €	649 451,52 €	64%	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 018 781,14 €	782 255,84 €	77%		
						132 804,32 €			

Accusé de réception en préfecture
N°00348230230629-155-23-BF
Date de réception en préfecture : 05/07/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation		
001	73 460,81 €	73 460,81 €	100%	Excédents antérieurs reportés	- €	- €			
10	2 725,53 €	2 725,53 €	100%	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	133 037,01 €	133 037,01 €	100%		
16	100 000,00 €	98 044,66 €	98%	Subventions d'investissement	133 051,96 €	7 515,59 €	6%		
20	- €	- €		Emprunts et dettes	- €	- €			
21	21 000,00 €	- €	0%		- €	- €			
23	441 902,63 €	96 990,33 €	22%		- €	- €			
TOTAL OPERATIONS REELLES	639 088,97 €	271 221,33 €	42%	TOTAL OPERATIONS REELLES	266 088,97 €	140 552,60 €	53%		
	- €	- €		021	341 500,00 €	- €	0%		
040	- €	- €		040	31 500,00 €	28 347,91 €	90%		
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €	#DIV/0!	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	373 000,00 €	28 347,91 €	8%		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	639 088,97 €	271 221,33 €	42%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	639 088,97 €	168 900,51 €	26%		
					-	102 320,82 €			

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-155-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

■ RESULTAT 2022 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2022 121 674.97 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 11 129.35 €
Résultat de fonctionnement 2022 cumulé 132 804.32 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 2022..... - 28 860.01 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté - 73 460.81 €
Solde d'exécution d'investissement 2022 - 102 320 .82 €

+

Restes à réaliser 2022 – recettes 17 536.37 €
Restes à réaliser 2022 – dépenses..... 18 070.00 €
Solde des restes à réaliser 2022..... - 533.63 €

=

Résultat d'investissement 2022 cumulé - 102 854.45 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuvent le Compte Administratif de l'année 2022 du Budget Annexe Parc Animalier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Pour absence et Empêchement

Le 1^{er} Vice-Président

Eric BODEAU

Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER

